Service de la communication
Contact presse : Pascale Vernès
Tél. 04 75 05 51 41

DOSSIER DE PRESSE

Présentation de la 17e édition des 10 km de Romans

Lundi 23 septembre 2013

En présence de : Philippe Drésin, maire de Romans ; Patrick Bodoin, adjoint délégué aux sports ; Jean-François Juvin, président de l'EARP ; Daniel Bertrand, vice-président de l'EARP en charge de l'organisation des 10 km.

Introduction

Classante et qualificative pour les championnats de France, la course des 10 km attire chaque année près de 1000 coureurs ainsi que de nombreux spectateurs. Cette course, dont c'est la 17e édition, se déroulera le dimanche 13 octobre prochain. Elle est organisée par l'Entente Athlétique Romanaise Péageoise (EARP) avec le soutien de la Ville de Romans (Subvention + appui logistique), du Département de la Drôme, de la Région Rhône-Alpes et d'Areva.

Une épreuve qualifiante

Cette course à pied, ouverte à tous, permet aux licenciés d'obtenir des points FFA et de se qualifier pour les championnats de France. On retrouve ainsi de nombreux compétiteurs qui viennent chercher leur chrono afin de se qualifier mais aussi des coureurs qui viennent tout simplement avec un objectif personnel, celui de battre leur propre record.
Les plus entraînés boucleront les 10 km en moins de 30 minutes alors que d'autres mettront plus d'une heure. Cela n'a pas d'importance. L'essentiel pour l'EARP est d'organiser une course réellement accessible à tous.

Une course à label régional

Un juge arbitre mandaté par la Fédération Française d'Athlétisme est présent sur la course. Le chronométrage, via une puce électronique (accrochée aux lacets) est fait par une société dont le système a été validé.

L'un des 30 meilleurs 10 km de France

L'organisation est soignée jusque dans les moindres détails par 150 bénévoles (de l'EARP mais aussi d'autres clubs) : ravitaillement au 5e km (eau) et à l'arrivée (fruits, chocolat, eau…), vestiaires, douches, qualité du circuit (routes goudronnées, itinéraire jalonné tous les kilomètres), sécurité, récompenses, précision du kilométrage (chronométrage électronique) ont valu à cette épreuve un classement parmi les 30 meilleurs 10 km de France.

Les caractéristiques du parcours

Plat, intra muros, très roulant, sans relance, il est constitué d'une boucle de 2 km et de deux boucles de 4 km (cf. plan du circuit en annexe). L'itinéraire est jalonné tous les kilomètres et les temps de passage sont donnés au 1er et au 5e km.

Au programme également, une course jeunes

Une course benjamins-benjamines (nés en 2000/2001) de 1800 m ; une course minimes filles et garçons (nés en 98/99) de 2500 m. Départ à 9h30.
Inscription gratuite, certificat médical obligatoire ou licence sportive 2012/2013 + autorisation des parents.

Temps à battre

Homme : Salah ZEREG
(2002)……..29’38
Femme : Fatima HAJJAMI
(2000)…….33’58

Le détail du parcours

- 1ère boucle : Les coureurs ne tournent plus au niveau de la rue Jacquemart mais vont jusqu'au bout du cours Pierre-Didier où ils contourneront le rond-point Paul-Deval. De même, ils ne vont plus jusqu'au bout du boulevard Gambetta mais tournent avant, au rond-point de Super U, (soit au niveau des rues Ampère et Marceau).

- La 2e et la 3e boucles ne passent plus par la rue François-Pouzin, c'est-à-dire sous le pont supérieur Evariste-Gallois mais par le boulevard Marx-Dormoy et la rue Charles-Michel.

- La 3e boucle (avec sa ligne droite d'arrivée longue de 900 m) se termine en empruntant, dès le début, la voie sud du boulevard Gambetta (devant le lycée Triboulet) tandis que la boucle n°2 passe, comme les autres années, par la voie Nord du Boulevard Gambetta (devant Marques Avenue).

- L'arrivée n'est plus sur la voie Nord de la place Jean-Jaurès mais sur la voie Sud, ceci afin de faciliter la lisibilité de la course dans ses derniers mètres, sans gêne possible par les concurrents rattrapés.

Le challenge entreprises

L'EARP organise, dans le cadre des 10 km, un challenge pour les entreprises. Les équipes sont constituées de 4 coureurs (voir règlement sur bulletin ou sur feuille d'inscription réservée aux entreprises en annexe.). Une même société peut inscrire plusieurs équipes. Pas d'inscriptions en ligne pour ces coureurs ! Uniquement par courrier ou via le mail du club : contact@earp.fr. Dernière inscription pour le challenge le vendredi 11 octobre à midi.
Son d'ores et déjà pressentis : la Ville de Romans, Areva, les Hôpitaux Drôme Nord, le Kiwanis…

Les 10 km pratique

- Inscriptions : des bulletins d'inscriptions sont disponibles dans tous les lieux publics et notamment dans le forum de la mairie. Ils sont à retourner à l'EARP (42, rue André-Chénier - 26100 Romans), accompagnés d'un chèque de 9€ (11€ le jour de l'épreuve). Vous pouvez également vous inscrire via le site du club (earp.fr) ou encore sur la place Jean-Jaurès le samedi 12 après-midi, de 16h à 19h, et le dimanche 13 matin, de 8h à 9h. Pour les non licenciés, un certificat médical **de non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition** sera exigé. Pour les licenciés FFA, joindre une photocopie de la licence si inscription par courrier. Pas d'inscription par téléphone.
- Départ (10 heures précises) et arrivée se font place Jean-Jaurès, en centre-ville (face à l'église Notre-Dame) le dimanche 13 octobre.
- Récompenses : Souvenir aux 1000 premiers inscrits. Coupes et récompenses pour le classement au scratch masculin, féminin dans chaque catégorie. Prime au record : 200 €.

L'EARP, c'est aussi…

De nombreuses autres disciplines : course de haies ou de vitesse, sauts à la perche, en longueur, en hauteur, triple saut ou encore lancers de marteau, de poids, de disque ou de javelot.

Une section coureurs hors stade et une section loisirs

300 licenciés âgés de 9 à 70 ans. 12 entraîneurs bénévoles et des athlètes de très bon niveau de la course hors stade aux marcheurs, sauteurs, lanceurs, sprinters.

Renseignements du mardi au vendredi, de 9h à 12h et les mardis et vendredis, de 18h à 20h, au stade Guillermoz.

En marge des 10 km

L'association ACC26 sera présente sur la course, à l'occasion de l'opération Octobre rose, pour sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein. La Ville de Romans et son CCAS s'associeront à cette action par la remise aux participantes de tee-shirts roses.

Service de la Communication
Contact presse : Pascale Vernès
Tél. 04 75 05 51 41

10 km, circulation, mode d'emploi

L'organisation des 10 km n'est pas sans conséquence sur le stationnement et la circulation. Ces derniers seront ainsi interdits le dimanche 13 octobre, de 7h30 à 12h00, place Jean-Jaurès, rond-point de l'Europe, rond-point Larmartine, avenue Gambetta, cours Pierre-Didier, rond-point Paul-Deval, bd de la Libération, place Carnot, rue Pailherey, bd Gabriel-Péri, bd Marx-Dormoy, rue Charles-Michel, rue Germain-Martin, rue Pouchelon, rue Ambroise-Paré, bd Régis-Gignier, passage supérieur Evariste-Gallois. Circulation également interdite, de 9h15 à 11h30, bd Voltaire dans le sens sud-nord.

Une déviation est prévue par l'avenue du Maquis, le giratoire n°2, les boulevards Etienne-Jean-Lapassat et Mendès-France, l'avenue Jean-Moulin, le boulevard Remy-Roure, l'avenue Marcel-Paul, la rue Simone-Abbat, le giratoire Yitzaak-Rabin, l'avenue Berthelot, les rues Magnard et Calixte-Lafosse, la côte des Chapeliers, la place de la Presle, le quai Chossigny et le quai Dauphin.

Déviation également par les avenues Adolphe-Figuet et Charles-Jourdan, les rues de l'Infirmerie, Saint-Nicolas et du Puy, la place Jules-Nadi, les rues de l'Armillerie, du Fuseau, Pêcherie et Faubourg-Clérieux, côte des Masses, rue de l'Isère et quai Chopin.

Enfin stationnement interdit du vendredi 11 octobre à 8h au lundi 14 octobre à 12h, sur la place Jean-Jaurès centrale, entre l'avenue Victor-Hugo et le bd Marx-Dormoy pour permettre l'installation, puis l'enlèvement des chapiteaux et podiums.

Attention ! Tout véhicule stationnant dans le secteur neutralisé sera verbalisé et mis en fourrière.